

**Inspection Académique des
Bouches-du-Rhône**

L'Inspecteur d'Académie
Inspecteur Pédagogique Régional
Adjoint au D.S.D.E.N
chargé du 1^{er} degré

Référence
GT/AY/PC 09/10- 06

CirculaireFormationCPC0910.doc

Dossier suivi par
Alain YAÏCHE

Téléphone 04 91 99 66 28
Fax 04 91 99 66 40
Mél. ce.iena13@ac-aix-marseille.fr

28-34 boulevard Charles Nédélec
13231 Marseille Cedex 1

L'Inspecteur d'Académie,
Directeur des Services Départementaux
de l'Éducation Nationale

à

Mesdames et Messieurs les conseillers pédagogiques
départementaux,

Mesdames et Messieurs les conseillers, pédagogiques
généralistes, conseillers pédagogiques EPS et conseillers
pédagogiques spécialisés adjoints aux Inspecteurs de
l'Éducation Nationale

Mesdames et Messieurs maîtres ressource et IMF itinérants

S/c de
Messieurs les Inspecteurs d'Académie adjoints au DSDEN

S/c de
Mesdames les Inspectrices, Messieurs les Inspecteurs
de l'Éducation Nationale chargés de circonscription du
premier degré

Marseille, le 21 septembre 2009.

Objet : Formation des conseillers pédagogiques

Cette formation de conseillers pédagogiques a été mise en place l'an dernier. L'organisation des modules qui la composent en a été revue en vue d'accroître l'aide apportée à la réalisation des tâches d'animation pédagogique et d'accompagnement des enseignants.

La réforme de l'école primaire démarrée l'an dernier doit à présent se poursuivre de manière approfondie. Ceci nécessite un effort concerté et partagé entre les conseillers pédagogiques de circonscriptions. Dans ce but, le dispositif de cette formation a été reconsidéré, et les aménagements souhaités pris en compte.

Je vous rappelle que le département s'est vu progressivement doté d'une équipe conséquente de conseillers pédagogiques à mission départementale : en arts visuels, en éducation musicale, en langues vivantes à raison d'un conseiller par zone de formation. Ceux-ci sont venus rejoindre les conseillers généralistes, les conseillers en EPS, les conseillers ASH, les conseillers en langue régionale, ou en sciences, et les IMF itinérants. Cette équipe se monte ainsi à près de 100 formateurs.

Il importe donc que tous les efforts de l'ensemble de ces collègues convergent, dans le cadre d'une architecture mise en place pour piloter la politique pédagogique de notre département.



2/2

➤ **La formation des conseillers pédagogiques arrivant dans le département.**

Une formation, d'une durée de deux journées, et réservée aux conseillers pédagogiques arrivant dans le département se déroulera les **24 et 25 septembre 2009** à l'Inspection Académique. Elle a pour but d'accueillir ces nouveaux collègues qui pourront, à cette occasion, mettre à jour leur information quant au déroulement des différentes missions qui leur seront confiées, et rencontrer les personnes référentes avec lesquelles ils auront à travailler.

➤ **La formation des conseillers pédagogiques comprend trois modules obligatoires.**

1. Un module d'information institutionnelle relative à la politique départementale.

Ce module, piloté par Monsieur Demougeot Patrick, Inspecteur d'Académie Adjoint, se déroulera sous la forme de trois journées thématiques, en grand groupe. Ces journées seront co-animées par des Inspecteurs de l'Éducation Nationale.

Chaque journée comprendra un temps d'information et de discussion relative au thème retenu, et sera suivie d'un temps d'élaboration d'outils et d'échange de pratiques. Les questions débattues au sein de ces journées pourront être approfondies dans le cadre des modules 2 ou 3.

En cas de nécessité, une ou deux séances supplémentaires pourront être ajoutées au programme.

2. Un module de formation/réflexion relative au métier de conseiller pédagogique toutes spécialités confondues.

Ce module, piloté par M. Yaïche Alain Inspecteur d'Académie, Adjoint chargé du premier degré, vise à mettre en avant la dimension première de ce métier : le conseil pédagogique. Il s'étalera sur **quatre jours**, groupés ou non (cf. calendrier ci-dessous).

Cette année, priorité est donnée à *l'aide personnalisée destinée aux élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage*, ainsi qu'aux **nouveaux programmes de l'école**,

Ce module conduira donc les conseillers pédagogiques de spécialités différentes à se concerter sur ces thèmes qu'ils auront également à aborder, en animation pédagogique ou en visite de classe, avec les enseignants de la circonscription, et ce, quels que soient le champ disciplinaire concerné, les aides attendues, où le niveau de classe considéré.

3. Un module de formation/réflexion relative aux spécialités des conseillers pédagogiques.

Ce module, piloté par M. Monchaux Guy, Inspecteur d'Académie Adjoint, permettra aux conseillers pédagogiques à la fois de se centrer sur une **thématique disciplinaire** et d'envisager la **mise en oeuvre des dispositifs liés à celle-ci** (PADEPS, accompagnement éducatif, actions spécifiques en langues vivantes, en sciences, etc.). Il s'étalera sur **quatre jours**, groupés ou non (calendrier à venir).

Ces actions, ainsi que la formation qu'elle appellera, seront déterminées au sein du groupe de pilotage correspondant à chaque spécialité, dans le cadre de perspectives fixées en cohérence avec la politique départementale.

En tout état de cause, il conviendra de prévoir un état des lieux avant et après formation, ainsi que l'impact de celle-ci sur la pratique des maîtres et les enseignements conduits dans les classes aux plans quantitatif et qualitatif, ainsi que sur les pratiques des apprentissages.

Les actions relatives à ces trois modules seront régulièrement inscrites au plan départemental de formation, et donneront lieu à convocation. Toutes les autres réunions de travail, d'information de concertation, de synthèse, etc. seront mises en places en accord avec les IEN des circonscriptions concernées.

Les ressources et les outils élaborés au cours de ces actions seront mutualisés et mis au service de l'ensemble des conseillers et/ou des enseignants qui en seraient les destinataires.

Signé
Gérard TREVE

Inspection Académique des
Bouches-du-Rhône

Module1 Information institutionnelle

Piloté par M.Demougeot

L'Inspecteur d'Académie
Inspecteur Pédagogique Régional
Adjoint au D.S.D.E.N
chargé du 1^{er} degré

Référence
GT/AY/PC 09/10- 06
CirculaireFormationCPC0910.doc

Dossier suivi par
Alain YAÏCHE

Téléphone 04 91 99 66 28
Fax 04 91 99 66 40
Mél. ce.iena13@ac-aix-marseille.fr

28-34 boulevard Charles Nédélec
13231 Marseille Cedex 1

Thème	Intervenants	Groupe A	Groupe B	Groupe C	Groupe D
L'école maternelle	D. Fournet	12/11/09 Toute la journée Collège Jas de Bouffan Aix	10/11/09 Toute la journée IA (salle 5-6) Marseille	09/11/09 Toute la journée Collège Camus Miramas	13/11/09 Toute la journée IA (s. 5-6) Marseille
Socle – Livret – Evaluation (s)	X. Taraud	12/01/10 Toute la journée Collège Jas de Bouffan Aix	16/01/10 Toute la journée IA (salle 5-6) Marseille	18/01/10 Toute la journée Collège A-Camus Miramas	21/01/10 Toute la journée IA (s. 5-6) Marseille
Sciences - Education à la Démarche du Développement Durable	J. L. Tourvieille	26/11/09 Toute la journée Collège Jas de Bouffan Aix	30/11/09 Toute la journée IA (5-6) Marseille	01/12/09 Toute la journée Collège A-Camus Miramas	07/12/09 Toute la journée IA (s. 5-6) Marseille



MODULE 2 Formation commune

Piloté par M.Yaïche

4/4

AIDE PERSONNALISÉE		REGROUPEMENT PAR GROUPE FIXE			
		DOMAINES	GROUPE A	GROUPE B	GROUPE C
AIDE PERSONNALISEE	MATERNELLE <i>(D. Fournet)</i>	06/10/09 13 h 30 Collège Jas de Bouffan Aix	09/10/09 13 h 30 Collège Pythéas Marseille	13/10/09 13 h 30 Collège Camus Miramas	16/10/09 13 h 30 Collège Pythéas Marseille
	MATHEMATIQUES <i>(T. Marcangeli)</i>	15/10/09 13 h 30 Collège Jas de Bouffan Aix	20/10/09 13 h 30 La Feuilleraie Marseille	06/11/09 13 h 30 Collège A-Camus Miramas	12/11/09 13 h 30 La Feuilleraie Marseille
	MAÎTRISE DE LA LANGUE <i>(D. Truant)</i>	09/11/09 13 h 30 Collège Jas de Bouffan Aix	10/11/09 13 h 30 La Feuilleraie Marseille	16/11/09 13 h 30 Collège A-Camus Miramas	30/11/09 13 h 30 La Feuilleraie Marseille
	CONFÉRENCE	CONFERENCE DE M. R. GOIGOUX SUR LE THEME DE L'AIDE PERSONNALISEE Le 03 FEVRIER 2010 (<i>date à confirmer</i>)			

TUIC					
REGROUPEMENT PAR TYPE D'OUTIL A PRODUIRE					
DOMAINES		GROUPE A	GROUPE B	GROUPE C	GROUPE D
TUIC	INITIATION AUX TIC ET ELABORATION D'OUTILS AIDE PERSONNALISEE	POWER POINT (M. Bellais) 25/02/10 Toute la journée Ecole J. Cocteau St Victoret	VIDEO (O. Hoffalt) 25/02/10 Toute la journée La Feuilleraie Marseille	PAGE WEB (M. Bellais) 26/02/10 Toute la journée Ecole F. Mistral Ensues	SITES ELEVES (O. Hoffalt) 26/02/10 Toute la journée La Feuilleraie Marseille

REGROUPEMENT PAR GROUPE FIXE					
HISTOIRE DES ARTS	APPROCHE METHODOLOGIQUE et MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES	GROUPE A	GROUPE B	GROUPE C	GROUPE D
		Matinée intervention de M.Motré IA-IPR arts plastiques, après-midi en 4 ateliers Date en janvier et lieu à fixer			



5/5

MODULE 3
Formation spécialisée
Piloté par M.Monchaux

INTITULES	DATE et LIEU
Les activités athlétiques à l'école du cycle 1 au cycle 3	Semaine du lundi 7/12/09 au vendredi 11/12/09 CREPS Aix
La Visio – conférence au service des élèves	mardi 04/12/09- vendredi 11/12/09 – jeudi 17/12/09 – + Retour : lundi 31/05/10 Collège Simone de Beauvoir Vitrolles
Les situations support d'apprentissage : la démarche d'investigation et l'Education au Développement Durable	lundi 11/01/10– jeudi 14/01/10 – mardi 19/01/10– vendredi 21/05/10 CRDP Marseille
L'évolution du projet d'école au regard des réformes	3e trimestre. Dates et lieu à fixer
De l'évaluation des élèves à l'aide personnalisée	lundi 11/01/10– jeudi 14/01/10 – mardi 19/01/10– vendredi 21/05/10 Collège Fabre Vitrolles
Enseigner une langue étrangère dans un autre cadre : l'école internationale I.T.E.R.	3e trimestre. Dates et lieu à fixer

FICHE D'INSCRIPTION AUX ATELIERS THEMATIQUES

Inspection Académique des
Bouches-du-Rhône

MODULE 3
Formation spécialisée
Piloté par M.Monchaux

L'Inspecteur d'Académie
Inspecteur Pédagogique Régional
Adjoint au D.S.D.E.N
chargé du 1^{er} degré

*A renvoyer avant le 15 à octobre 2009 à l'adresse suivante :
ce.cpciena13@ac-aix-marseille.fr*

Référence
GT/AY/PC 09/10- 06
CirculaireFormationCPC0910.doc

Dossier suivi par
Alain YAÏCHE

Téléphone 04 91 99 66 28
Fax 04 91 99 66 40
Mél. ce.iena13@ac-aix-marseille.fr

28-34 boulevard Charles Nédélec
13231 Marseille Cedex 1

Nom	Prénom	Fonction	Circonscription

Indiquez dans trois cases vos choix et l'ordre de priorité (1, 2 et 3)

	CHOIX
Les activités athlétiques à l'école du cycle 1 au cycle 3	
La Visio – conférence au service des élèves	
Les situations support d'apprentissage : la démarche d'investigation et l'Education au Développement Durable	
L'évolution du projet d'école au regard des réformes	
De l'évaluation des élèves à l'aide personnalisée	
Enseigner une langue étrangère dans un autre cadre : l'école internationale I.T.E.R. (Maîtrise experte d'une langue étrangère requise)	

Commentaires sur ces propositions :

Autres propositions :

N.B. Le descriptif de ces ateliers figure sur votre ENT CP13 :
<http://qp1.orion.education.fr/QuickPlace/cpc13/Main.nsf>